



AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER  
**A V I S D ' A P P E L P U B L I C A L A C O N C U R R E N C E**  
RÉHABILITATION ET EXTENSION DU LYCÉE PIERRE MENDÈS-FRANCE  
**MARCHE ORDONNANCE, PILOTAGE ET COORDINATION (OPC)**

### 1. IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ

Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger (23 place de Catalogne, 75014 Paris – France)

Lycée Pierre Mendès France  
9 rue Pierre Mendès-France, 1082 Tunis El Mahrajène - TUNISIE

Le représentant du pouvoir adjudicateur est Monsieur le Proviseur du Lycée Pierre Mendès France représentant localement le directeur de l'AEFE.

### 2. OBJET DU MARCHÉ

L'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger envisage d'engager un pilote pour **effectuer la mission d'ordonnance, de pilotage et de coordination (OPC)** des travaux pour la démolition et reconstruction du bâtiment FGH de l'établissement.

La mission confiée au titulaire est une mission d'Assistance à Maîtrise d'ouvrage ayant pour objet :

- le pilotage de l'opération, il est garant de la bonne coordination entre les différents intervenants de l'opération
- le contrôle de la qualité des travaux réalisés par les entreprises au vu des délais contractuels
- du contrôle de la sécurité générale du chantier

Il est bien entendu que cette mission ne se substitue pas à la mission DET assurée par le maître d'œuvre qui reste pleinement responsable de ses prestations.

Le titulaire interviendra dès la notification de l'ordre de service de démarrage des travaux aux entreprises. Il travaille pendant toute la durée de l'opération en collaboration avec le maître d'œuvre et les différents intervenants de l'opération. Sa mission se décomposera en trois phases, l'une propre à la phase de préparation de chantier, l'autre durant la phase de chantier et enfin la dernière propre à la réception de l'ouvrage.

Le début des travaux est prévu pour fin juin 2019, ils se dérouleront en site occupé en une (1) phase de travaux. Le délai global d'exécution est d'environ 14 mois.

### 3. MODE DE PASSATION

La procédure de passation se présente sous la forme d'un appel d'offres restreint sur présélection des candidats.

La sélection s'effectue en deux phases :

- La première phase, objet du présent avis, concerne la présélection d'entreprises sur dossier de références.
- La seconde phase, concernera la remise d'un dossier d'offre financière ainsi que d'un entretien du titulaire en présence de la MOE et de la MOA. Elle sera lancée auprès des seules entreprises candidates qui auront été admises, après sélection, à participer au second tour.

### 4. UNITÉ MONÉTAIRE

L'unité monétaire choisie est le Dinar Tunisien.

La validité des offres est de cent vingt (120) jours.

#### **5. CRITÈRES DE SÉLECTION DES CANDIDATURES ET D'ATTRIBUTION DES MARCHÉS :**

La commission d'appel d'offres pourra décider de la recevabilité ou non recevabilité des candidatures:

- qui seraient non conformes aux mentions du présent appel à la concurrence,
- qui ne seraient pas accompagnées des justificatifs mentionnés au §6.,
- qui ne présenteraient pas les garanties techniques, professionnelles et financières suffisantes.

Les candidatures jugées recevables, seront analysées et sélectionnées au terme d'un classement prenant en compte les garanties et capacités professionnelles et techniques de l'entreprise, ainsi que leur expérience dans des opérations analogues.

#### **6. JUSTIFICATIFS À PRODUIRE :**

Chaque candidature, devra comporter les éléments détaillés ci-dessous, en langue française, traduits de la langue arabe par un traducteur assermenté pour les documents officiels (toute copie devra être certifiée conforme) :

##### **Un dossier administratif comprenant**

- Une lettre de candidature signée par la personne habilitée à engager le candidat ;
- Une attestation d'assurance professionnelle en cours de validité ou équivalent ;
- Une attestation fiscale prévue par la législation en vigueur ;
- Un certificat original d'affiliation à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale ;
- Un certificat de non faillite, de redressement judiciaire ou une déclaration sur l'honneur que l'entreprise n'est ni en faillite, ni en situation de règlement judiciaire et qu'elle est en règle avec l'administration fiscale ;
- Une attestation d'inscription au *J.O.R.T.* ou à défaut l'inscription au registre du commerce avec le statut juridique habilitant l'entreprise à travailler en Tunisie ;

##### **Un dossier technique comprenant**

- La présentation d'une liste de références des principales missions d'OPC effectuées au cours des cinq dernières années, indiquant le montant, la date, le destinataire public ou privé.
- Des exemples de documents de planification qui ont été mis en place sur ces opérations (note d'organisation de chantier, planning grosse maille, planning détaillé, tableaux de suivi de documents d'exécution etc.)
- Des exemples de courriers de relance auprès des intervenants
- Les CV des pilotes susceptibles de réaliser la mission

#### **7. DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES CANDIDATURES**

**jeudi 21 mars**, à 12h00 délai de rigueur

#### **8. ADRESSE OÙ LES CANDIDATURES DOIVENT ÊTRE TRANSMISES**

Les dossiers de candidature seront envoyés en recommandé sous pli anonyme ou déposés contre récépissé à :

Service immobilier Lycée Pierre Mendès France 9 rue Pierre Mendès-France,
---

1082 Tunis El Mahrajène - TUNISIE

Avec, sur l'enveloppe, la mention :

**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE**  
**TRAVAUX POUR LA CONSTRUCTION DU NOUVEAU BÂTIMENT FGH**  
**MARCHE MISSION OPC**  
**NE PAS OUVRIR**

**2 copies numériques de l'intégralité des éléments du dossier de candidature devront également être jointes à l'enveloppe sur support CD-Rom.**

#### **9. CRITÈRES DE SÉLECTION DES ENTREPRISES ADMISES À REMETTRE UNE OFFRE**

Par ordre d'importance :

- Garanties et capacités techniques (expériences et capacité des pilotes, qualité des documents de planification, ...)
- Qualités et références professionnelles (mission réalisées, ...),
- Garanties et capacités financières.

Les deux premiers critères seront appréciés à l'examen du dossier technique,

#### **10. CRITÈRES D'ATTRIBUTION**

Pour les entreprises qui auront été présélectionnées, l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le Cahier des Charges qui sera remis aux candidats sélectionnés pour la seconde phase de cet appel d'offre.

#### **11. RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF ET/OU TECHNIQUE**

Pour tout renseignement d'ordre administratif ou technique nécessaire au dépôt des candidatures, s'adresser :

Conducteur d'opération : **Service immobilier AEFE**  
Florian Valadon - Tél. : + (216) 98.791.625  
Courriel : [immo.tunisie@aeфе.fr](mailto:immo.tunisie@aeфе.fr)

Maîtrise d'œuvre : **Daquin & Ferrière Architecture**  
**Jean-Michel Daquin** -  
Courriel : [jm.daquin@daquinferriere.fr](mailto:jm.daquin@daquinferriere.fr)

**arKé**  
**Sélim Adhoum** - Tél. : 98.221.111  
Courriel : [selim.adhoum@topnet.tn](mailto:selim.adhoum@topnet.tn)